
DESTINATAIRES : À tous les gestionnaires en soins infirmiers, aux membres du personnel en soins infirmiers, les médecins, pharmaciens et gestionnaires du CISSS de la Montérégie-Ouest

EXPÉDITRICES : Claudine Dansereau, conseillère cadre aux opérations, Centres de vaccination, dépistage, prélèvements et maladies infectieuses

Stéphanie Daoust, coordonnatrice des Points de service locaux

DATE : 27 janvier 2025

OBJET : **Trajectoire Coqueluche (PRC-CISSMO-10343)**

Bonjour,

Cette note de service vise à vous informer de la trajectoire adoptée au CISSS de la Montérégie-Ouest pour un usager suspecté d'être atteint de Coqueluche (maladie à déclaration obligatoire (MADO)).

Cette trajectoire illustre les responsabilités des différentes parties prenantes. La prise en charge et la divulgation à la Direction de santé publique lors d'une MADO est une responsabilité qui découle de la Loi sur la santé publique.

Nous vous invitons à prendre connaissance de ce processus [PRC-CISSMO-10343](#) sur l'Intranet.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Claudine Dansereau à l'adresse électronique suivante : claudine.dansereau.csssvs16@ssss.gouv.qc.ca.

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.

CD, SD